

SEANCE DU MARDI 30 JANVIER 2018  
RELEVÉ D'AVIS

LE CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE SIEGEANT EN FORMATION PLENIERE, EN SA SEANCE DU 30 JANVIER 2018,

Les points suivants ont été approuvés par le Conseil Académique :

1. Procès-verbal du CAC -formation plénière- du 14 novembre 2017 :  
Vote : unanimité
2. Présentation du Schéma Directeur Handicap  
Vote : unanimité

Fait à Clermont-Ferrand, le 19/02/2018

Le Président de l'Université Clermont Auvergne  
Par déléation, le Directeur Général des Services  
François PAQUIS

